

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°T026-2026

### Portant réglementation temporaire de circulation, Passage PARIS - NICE, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Voirie Routière,

**Vu** le Code Pénal,

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**Vu** le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

**Vu** la demande en date du 09 décembre 2026 de Madame LERANDY Léa, représentant l'association Amaury Sport Organisation, pour le passage de la course cycliste PARIS - NICE,

**Vu** l'état des lieux,

**Considérant** que pendant la manifestation, il y a lieu de réglementer la circulation

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** La circulation sera interdite dans les rues suivantes durant le passage de la course cycliste PARIS – NICE :

- D30 route de Brindas, rue Joseph Comeau, rue des Roches, rue de la Poste, place du 11 novembre 1918, rue Charles de Gaulle, route de Mornant.

**ARTICLE 2 :** Cette autorisation est valable le jeudi 12 mars 2026 de 12h à 16h.

**Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.**

**ARTICLE 3 :** Madame LERANDY Léa est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords de la manifestation.

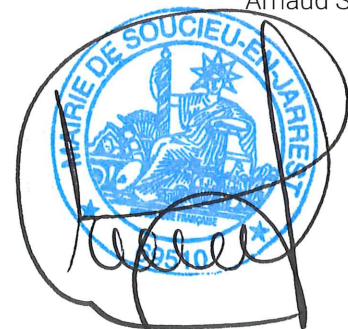
**ARTICLE 4 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame LERANDY Léa, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Madame LERANDY Léa

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 02 mars 2026

le Maire,  
Arnaud SAVOIE



Affiché le : 03/03/26.